Delon : son dernier voeu a-t-il été satisfait ? Non, semble-t-il, mais…

écrit par Jacques Martinez | 20 août 2024

Alain Delon avait émis un voeu qui devait être exécuté au moment de son décès mais il semble que ce voeu n'ait pas été satisfait… Et pourtant il concernait un être vivant auquel

le disparu tenait « comme à un enfant » ! C’est du moins ce qu’il avait confié sur France2 en 2018. D’ailleurs, à l’époque, une association avait fait part de son opposition si ce voeu était réalisé…
Mais il y a deux hypothèses : soit l’acteur était revenu sur son souhait, soit -ce qui est peu probable- ses proches ont renoncé à satisfaire ce voeu pourtant ultime.
Mais on peut penser que cela n’a pas été fait si l’on s’en tient au communiqué de la famille annonçant le décès de la star :
« *Alain Fabien, Anouchka, Anthony, ainsi que Loubo, ont l’immense chagrin d’annoncer le départ de leur père » !*
Donc si nous lisons bien et décortiquons ce message : outre les enfants connus que sont Alain Fabien, Anouchka et Anthony, il y a un quatrième « enfant » se prénommant Loubo.

C’est l’être qu’en 2018 Delon disait tenir « comme à un enfant » ! Or, son voeu était que cet « enfant » soit euthanasié afin qu’il ne soit pas malheureux après son décès.

Vous l’avez compris : Loubo est le chien qui accompagnait Alain Delon dans sa solitude de Douchy depuis près de 10 ans !
Dimanche, Closer se posait la question sur ce berger allemand qui « *tenait une place particulière dans son cœur. Lors d’une interview accordée à Paris Match en 2018, Delon confiait que Loubo était son « chien de fin de vie », celui qu’il chérissait comme un enfant, rappelle Gala. Cette déclaration, émotive et pleine de tendresse, prenait une dimension encore plus poignante lorsque l’acteur révélait une demande peu commune : celle de partir aux côtés de son fidèle compagnon*. »
Sachant qu’une telle demande entraînerait l’euthanasie de son « enfant », il souhaitait demander « à un vétérinaire de procéder à l’euthanasie de l’animal, afin que celui-ci

puisse s’éteindre dans ses bras. » Car il se disait alors dans l’« incapacité à imaginer Loubo se laisser dépérir de tristesse après sa disparition. »
Dans une interview au magazine « Gala » en 2019, il expliquait pour quelle raison il voulait se faire enterrer auprès d’eux : « *Aujourd’hui, il y a trente-cinq tombes. Quand les chiens sont en couple, je les mets ensemble. Toute ma vie est là, dans ces tombes. Je veux être enterré au milieu de mes bêtes* ». Rappelons que la législation n’interdit pas l’euthanasie d’un animal de compagnie, seul le vétérinaire décide ou non d’y recourir.

Le site msn.com rappelle qu’en 2018, sur France 2 dans l’émission de Catherine Ceylan « Thé ou café », il avait donné la raison de ne pas laisser Loubo, le dernier compagnon de sa « fin de vie », seul :
« *Ce que je sais, c’est que je ne laisserai pas mon chien seul. C’est mon chien de fin de vie. S’il devait mourir avant moi, ce que j’espère, je n’en prendrais pas d’autres. Si je meurs avant lui, je demanderai au vétérinaire qu’on parte ensemble. Il le piquera afin qu’il meure dans mes bras. Je préfère ça plutôt que savoir qu’il se laissera mourir sur ma tombe avec tant de souffrances* », avait-il confié.
Et si l’on en croit Véronique de Villèle, ancienne assistante et proche amie d’Alain Delon interrogée par BFM TV :
« *Ce sera le cas* » car, a-t-elle justifié, « *c’était un passionné des animaux, un passionné de ses chiens. Il était d’une gentillesse et d’une chaleur incroyable avec les animaux* ».

Notons qu’à l’heure où ce papier est écrit, la famille n’a pas confirmé cette information.
Microsoft Star rappelle, par ailleurs, que « *l’acteur était*

engagé dans la défense des droits des bêtes aux côtés de la Fondation Brigitte Bardot et de la Ligue des animaux. »
Exemples d'interventions :
En 2013, il est allé dans les Pyrénées-Orientales pour voir Mambo, un chien aspergé d'essence et brûlé par deux jeunes.
Et en 2021, au refuge de Bort-les-Orgues (Corrèze), il protesta contre l'euthanasie de six chiens soupçonnés d'avoir attaqué une septuagénaire.
Toutes ces actions en faveur des chiens -même si certaines associations n'avaient pas apprécié son désir de voir son dernier chien être euthanasié- font qu'Alain Delon était bien vu de la plupart des associations amies des bêtes comme le prouve le télégramme de la Ligue des Animaux annonçant dimanche le décès de l'icône :
« *Une figure emblématique de la France et du cinéma nous quitte. Reposez en paix, Alain Delon, près de vos chiens adorés*. » Texte qui semble approuver le dernier voeu d'Alain Delon puisque s'il était un chien que l'acteur avait « adoré », c'était assurément Loubo puisqu'il l'aimait comme… « un enfant » !…

Jacques MARTINEZ, journaliste, à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN…